

## Communiqué de presse

Fort-de-France, le 28 mars 2023

### LES TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES ET AUX PARTICULIERS À LA MARTINIQUE AU 4<sup>E</sup> TRIMESTRE 2022

**L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie deux notes de conjoncture financière relatives aux taux des crédits à La Martinique:**

- [Taux des crédits aux entreprises au 4e trimestre 2022](#)
- [Taux des crédits aux particuliers au 4e trimestre 2022](#)

#### UNE REMONTÉE SENSIBLE DES TAUX DE CRÉDITS AUX ENTREPRISES

Les taux moyens des **crédits à l'équipement** et des **crédits immobiliers** augmentent respectivement de 49 et 31 points de base (pb) entre juillet et octobre 2022. Sur la période, la BCE a relevé ses taux directeurs à deux reprises (+50 pb fin juillet et +75 pb mi-septembre). Établis à 2,59 % et 2,23 %, les taux martiniquais présentent des écarts très modérés avec les taux moyens nationaux. S'agissant des durées moyennes de financement, elles s'allongent ce trimestre, atteignant 14 ans pour les crédits à l'équipement (+1 an) et 17 ans pour les crédits immobiliers (+4 ans). Elles sont plus longues qu'en France entière (respectivement +4 ans et +1 an).

De même, le taux moyen des crédits de **trésorerie échéancée** remonte de 50 pb. À 2,64 %, il se positionne juste au-dessus du taux national (2,60 %). La part des financements de trésorerie échéancée souscrits à taux fixe a nettement diminué au cours des deux dernières années : alors qu'elle était proche de 100 % jusqu'à début 2021, elle s'établit à 52 % ce trimestre.

Seul le taux moyen des **découverts** diminue, pour atteindre 2,13 %. Si la baisse est conséquente (-160 pb), elle est en grande partie liée à un découvert en particulier (d'un montant très élevé, à un taux très avantageux). En ne tenant pas compte de ce découvert spécifique, le taux moyen des découverts est de 3,54 %, soit un repli de 19 pb seulement.

#### DES TAUX DE CRÉDITS AUX PARTICULIERS, ÉGALEMENT ORIENTÉS À LA HAUSSE

Le taux moyen des **crédits à l'habitat** augmente de 26 points de base (pb) entre juillet et octobre 2022. À 1,77 %, le taux moyen martiniquais est identique au taux moyen pratiqué au niveau national. Le montant moyen croît à 180 000 euros (contre 160 000 euros précédemment), et la durée de financement s'allonge à 20 ans (+1 an).

De même, le taux moyen des **prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation** est orienté à la hausse (+21 pb par rapport à juillet). Il s'établit à 3,99 %, contre 4,31 % en France entière (soit un écart de -32 pb). Le montant moyen atteint 18 000 euros (contre 17 000 euros au trimestre précédent), pour une durée moyenne qui demeure autour de 5 ans.

Pour sa part, le taux moyen des **découverts** affiche l'augmentation la plus marquée (+66 pb) et s'élève à 7,97 %. L'écart reste important avec le taux moyen observé au niveau national (écart de +274 pb).

---

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

**Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)**

Contact presse : Adrien BOILEAU- tél : 0596 59 44 14, [adrien.boileau@iedom-martinique.fr](mailto:adrien.boileau@iedom-martinique.fr)